



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°19/2024

des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 mai 2024

Date de la convocation : 14 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mai, à 17 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean- Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme. Mattea CASALTA, Joseph CASANOVA, Dominique VINCENTI

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA, Mme Dominique MARTINI par Dominique VINCENTI

Membres absents : Ludovic MARTI, Mme. Marie-Cécile ROSSI, Johann THOUVENOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Objet : Rénovation de logements communaux- Quartier Custaredda.

Le Maire rappelle aux conseillers que la société SOLERTIA a rendu son diagnostic énergétique que la commune lui avait confié, pour les logements communaux appelés « gîtes », situés quartier Custaredda qui avaient été construits en 1995 et qui n'ont fait l'objet d'aucun travaux depuis cette date.

La méthodologie de l'audit reposait sur quatre étapes indissociables :

- Un état des lieux,
- Un bilan énergétique assorti de préconisations,
- Un programme d'améliorations,
- Une analyse financière.

afin de permettre au conseil municipal de décider en connaissance de cause, chiffres en main, le programme des interventions que nécessite ces bâtiments pour améliorer la performance énergétique.

Objet : Rénovation de logements communaux- Quartier Custaredda.

Pour l'autorité compétente par délégation

Par délibération en date du 28 octobre 2022, le conseil municipal avait confié une mission d'assistance d'ouvrage à la société SOLERTIA.

La société SOLERTIA a proposé les travaux suivants :

- Réfection totale du toit avec des panneaux isolants R7
- Remplacement des menuiseries (porte- fenêtres, fenêtres, porte d'entrée, volets...)
- Peinture
- Chauffages
- L'électricité
- VMC

Le Maire rappelle aux conseillers que le montant des travaux s'élève à 182 736 euros HT, (201 009,6 euros TTC) », auquel s'ajoute l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études préalables et l'assurance (17 641), soit un montant total de 200 377 euros HT (222 179 euros TTC) et qu'il a obtenu une subvention de la collectivité de Corse d'un montant de 160 302 euros, au titre du règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat « una casa per tutti, una casa per ognunu ».

Le dossier de consultation a été mis en ligne, le 23 novembre 2023, sur la plate-forme <https://www.achatspublicscorse.com> avec référence TOLLAMAPA 2023-11-02- Rénovation de logements communaux, quartier Custaredda, comme le prévoit la réglementation et l'avis au public est paru dans le journal « Arritti » le 15 décembre 2023.

La date de remise des offres a été fixée initialement au 18 décembre 2023 à 12 h et repoussés au 05 janvier 2024 à 12 h.

Les critères de sélection des offres et de leur pondération sont : Valeur technique : 60%, Prix : 40%.

Ce MAPA est constitué de 4 lots :

- Lot n°1 : travaux de maçonnerie
- Lot n°2 : menuiserie
- Lot n°3 : peinture
- Lot n°4 : électricité, chauffage, VMC

Récapitulatif :

Nombre de retrait du DCE anonymes : 172

Nombre de retrait du DCE identifié : 30

Nombre de remise électronique des plis : 9

Montant des offres :**Lot n° 1 : Travaux de maçonnerie**

S.A.S. SUD ETANCHE : 85 360 euros HT (négociations)

Lot n°2 : Menuiserie

AZ HABITAT : 16 200,18 euros HT (offre anormalement basse, négociations)

S.A.S. SUD ETANCHE : 44 240 euros HT (offre irrecevable)

Objet : Renovation de logements communaux- Quartier Custaredda.

ALU SERVICE : 67 650 euros HT (négociations)

ALU PRO de la COSTA VERDE : 51 315,90 euros HT (négociations)

Lot n°3 : Peinture

S.A.S. SUD ETANCHE : 36 156 euros HT (négociations)

LOT n°4 : Electricité

Entreprise Laurent : 15 050 euros HT (négociations)

APS : 26 220 euros HT (offre irrecevable)

BATI ELEC : 14 449,32 euros HT (négociations)

ASETBA : 22 920 euros HT (négociations)

DTN : 21 070,02 euros HT (négociations)

Conformément aux dispositions de l'article 8.3 du règlement de la consultation « suite à donner à la consultation », une négociation a eu lieu avec les soumissionnaires retenus.

A cet effet, un courrier recommandé électronique leur a été adressé, le 11 mars 2024.

Ils avaient jusqu'au jeudi 21 mars 2024 à 16 heures pour faire parvenir une nouvelle offre.

Nouvelles offres parvenues :

Lot n° 1 : Travaux de maçonnerie

S.A.S. SUD ETANCHE : 83 486 euros HT

Lot n°2 : Menuiserie avec PS3 (remplacement des volets existants)

AZ HABITAT : 41 542,55 euros HT

ALU SERVICE : 45 630 euros HT

ALU PRO de la COSTA VERDE : 30 150,75 euros HT

Lot n°3 : Peinture

S.A.S. SUD ETANCHE : 35 188 euros HT

LOT n°4 : Electricité

Entreprise Laurent : 14 825 euros HT

BATI ELEC : 15 820,40 euros HT

ASETBA : 22 440 euros HT

DTN : 17 900 euros HT

Objet : Rénovation de logements communaux- Quartier Custaredda.

Analyse des offres réalisée par la société SOLERTIA (annexée à la présente délibération)

Lot n° 1 : Travaux de maçonnerie

S.A.S. SUD ETANCHE : 83 486 euros HT (90 799,15 euros TTC)

Lot n°2 : Menuiserie avec PS3 (remplacement des volets existants)

ALU PRO de la COSTA VERDE : 30 150,75 euros HT (32 718,86 euros TTC)

Lot n°3 : Peinture

S.A.S. SUD ETANCHE : 35 188 euros HT (38 529,32 euros TTC)

LOT n°4 : Electricité

Entreprise Laurent : 14 825 euros HT (16 307,50 euros TTC)

Le conseil municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré valablement décide à l'unanimité des membres présents et représentés de retenir :

Lot n° 1 : Travaux de maçonnerie

S.A.S. SUD ETANCHE : 83 486 euros HT (90 799,15 euros TTC)

Lot n°2 : Menuiserie avec PS3 (remplacement des volets existants)

ALU PRO de la COSTA VERDE : 30 150,75 euros HT (32 718,86 euros TTC)

Lot n°3 : Peinture

S.A.S. SUD ETANCHE : 35 188 euros HT (38 529,32 euros TTC)

LOT n°4 : Electricité

Entreprise Laurent : 14 825 euros HT (16 307,50 euros TTC)

Le conseil municipal donne au Maire tout pouvoir de signer au nom et pour le compte de la commune toutes les pièces nécessaires à la validation de ce marché, de son exécution et au règlement des acomptes et décompte général.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

D. Vincenti
D. VINCENTI